

Fiche d'adhésion 25-26



Réservé à l'administration		
N° Adhérent :	□ Réglé	
Date d'inscription :	☐ Listing ☐ SMS ☐ Filéo	

PARTICIPANT			
Nom : Prénom : Date de naissance : Age : Sexe : □ M □ F Personne à contacter en cas d'urgence :			
RESPONSABLE LEGAL			
☐ Père ☐ Mère ☐ Autres			
Nom: Prénom: Date de naissance:			
Асті	VITES SELECTIONNEES	RESERVE A L'ADMINISTRATION	
1 ^{ERE} ACTIVITE : Jour (horaire) :		Cotisation :€ Licence :€	
2 ^{EME} ACTIVITE : Jour (horaire) :		Cotisation :€ Licence :€	
3^{EME} ACTIVITE : Jour (horaire) :		Cotisation€ Licence :€	
	!	<u>Total</u> :€	
Essai : ☐ oui ☐ non INFORMATIONS COMPLEMEN'	TAIRES :	DEDUCTIONS	
Signature de l'adhérent :	Mode de règlement :	- CCAS	
Signature de l'admerent .	Chèque x ☐ Espèces ☐ Virement ☐ Carte Bancaire ☐ Echéancier n° ☐ ANCV x	+ ADHESION OBLIGATOIRE □ Famille □ 15€ Total Global	



Organisations et Inscriptions Activités Sportives et Culturelles

Règles du CSCS Léo Lagrange Colombelles

Une adhésion annuelle de 15€ (De septembre à août) est OBLIGATOIRE pour tous les participants mineurs. Une adhésion annuelle de 33€ est disponible pour les familles

(à partir de 3 personnes dont 1 adulte)

La carte d'adhésion annuelle permet également d'accéder au centre social ainsi que ses activités proposées durant la validité de l'adhésion en cours.

2 cours d'essais seront disponibles pour les activités enfants de votre choix, si vous avez besoin d'un essai supplémentaire, celui-ci sera facturé 10€ (déductible de la cotisation si validation). Un retour devra être fait au secrétariat afin de valider ou non votre inscription.

Un certificat médical sera demandé pour toute nouvelle inscription, celui-ci sera valable 3 ans.

Le dossier d'inscription est OBLIGATOIRE même pour effectuer les essais, celui-ci sera conservé au secrétariat pendant l'adhésion en cours et archivé pendant 1 an supplémentaire si inscription confirmée.

Pour les règlements en échéancier, CCAS ou autres organismes d'aide financière, un chèque de caution sera demandé. En cas de non règlement, après la période de rentrée et d'essais, il vous sera impossible de pratiquer l'activité pour le restant de l'année (sauf si régularisation intégrale).

En cas de soucis de santé, un remboursement sera possible sur demande avec un certificat médical du médecin justifiant l'arrêt de l'activité au prorata. Pour tout autre motif, merci de faire votre demande par courrier au nom du président M. BESNARD Gilles par voie postale ou de le déposer au secrétariat.

⚠ Attention, les demandes sont possibles seulement jusqu'au 31 Décembre (date limite de dépôt de la demande).

A partir du 1er Janvier PLUS AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué!

Suite à votre inscription, il vous sera possible de créer un compte adhérent sur notre site internet : *leolagrange-colombelles.com* afin d'avoir un dossier privé et sécurisé et d'accéder à vos documents et vos factures. Celui-ci sera valable pendant l'adhésion en cours et sera automatiquement supprimé (sauf si adhésion renouvelée).

Pour toutes annulations exceptionnelles de notre part, un SMS vous sera envoyé depuis le 07.49.80.91.78. Un rattrapage sera possible selon la disponibilité des responsables de section sportive (vous avez possibilité de voir avec l'intervenant directement lors de votre séance).

☐ J'accepte les règles du CSCS Léo Lagrange	Date :
	Signature :



Site Web: leolagrange-colombelles.com

Suivez notre page Facebook et Instagram : CSCS Léo Lagrange

CSCS Léo Lagrange 52, avenue Léon Blum 14460 COLOMBELLES 02 31 72 40 86

<u>Horaires du secrétariat</u>:

Du lundi au vendredi 9h – 12h / 13h30 – 17h30